

Semaine de la Trogne

Animations et événements autour de
l'arbre têtard dans tous ses états



France métropolitaine



Semaine du 21 au 27 novembre 2022

Concept: Les structures participantes proposent **au moins une activité** en lien avec les trognes

Activités possibles : Animations / Ateliers pratiques / Conférence / Balade / Ciné-débat / Expo photos / Art

Public cible : grand-public, scolaires, agriculteurs, techniciens selon les structures

Communication collective et groupée

Coordination et suivi assurés par AP32

1. Faire connaître les enjeux et les potentiels des trognes (biomasse, biodiversité, haie, climat, agriculture etc)
2. Créer du lien social autour des arbres têtards
3. Faire de cette semaine un événement récurrent avec de la visibilité nationale

Calendrier prévisionnel



Septembre - Octobre - Novembre

Les structures envoient leur proposition d'activités à **a.bardet@ap32.fr** en quelques lignes :

Description de l'évènement - Adresse et date - Durée - Public Cible - Infos logistiques et autres

Date Limite : avant le 31 octobre pour un suivi idéal
14 novembre au maximum



à partir de Septembre

Mise à jour du site internet avec le programme
Finalisation du plan et des supports de communication



Septembre - Octobre - Novembre

Diffusion et communication autour de l'évènement :
dans les réseaux de chaque structure, sur trognes.fr et dans les médias à l'occasion **des Rencontres du 09-10 Novembre**



Du 21 au 27 Novembre

Semaine d'activités et d'animations sur le territoire métropolitain

Couverture médiatique: médias locaux, nationaux et en ligne



Décembre

Rédaction d'un **bilan d'activités** avec les photos etc
Mise en ligne des photos et des articles sur l'évènement

Co-financement

Grâce au soutien de l'Office Français de la Biodiversité, un financement a été obtenu pour les activités du groupe national trognes

Enveloppe total "Semaine des Trognes" : 4000€

% max de financement des activités : 70%

Montant maximal par structure : 300€ TTC

Si vous souhaitez bénéficier d'un soutien financier, un budget prévisionnel devra être joint à la proposition d'activité.

Les dossiers seront sélectionnés d'abord selon leur ordre d'arrivée (1er arrivé 1er traité), et ensuite selon leur pertinence et les besoins de la structure. Nous essayerons de répartir l'enveloppe totale de façon à ce que chacun puisse participer.

Le financement se fera sur présentation d'une facture de la structure à AP32 et la signature d'une convention de financement